

Bureau Présentiel 4/17-18

Compte-rendu

Réunion du Samedi 5 mai 2018

Membres du Bureau

Présents :

Jean-François ANINAT, Élyane CANAL, Christophe FAULMANN, Cécilia GRESSENT,
Gary MARNAY, Janick KNAEBEL, Hubert SALES

Excusés :

Florent CHAYET, Fayza ZIOUECHE, Valérie COURTOIS

Votants présents : 7/9 administrateurs

Ordre du jour

- 0- **Approbation du CR** du BT 5 – 3 Avril 2018
- 1- **INFORMATION DU PRÉSIDENT**
 - 2.1 SportsRaquettes / WestGut : point d'avancée
 - 2.2 Demande de rattachement – Club de Tarbes
 - 2.3 Dossier Entente/Double licence
- 2- **SECTEUR ADMINISTRATIF**
 - 3.1 Informations du Secrétaire Général
- 3- **SECTEUR FINANCIER**
 - 4.1 Informations de la Trésorière Générale
 - 4.2 Reliquat Facturations
- 4- **SECTEUR VIE SPORTIVE**
 - 5.1 Point sur les dossiers en cours de la commission Jeunes et Haut-Niveau
 - 5.2 Entrée en Pôle
- 5- **SECTEUR DÉVELOPPEMENT**
 - 6.1 Projet Sport Santé
 - 6.2 Projet Territorial : point d'étape et priorités à définir
- 6- **QUESTIONS DIVERSES**

Siège Social
Pôle Sportif
7 Rue André Citroën
31130 – BALMA
Contacts 0561 488 337
Télécopie 0561 615 223

Pôle Administratif
47 ter, rue de l'Ancienne Porte
Neuve - 11100 – NARBONNE
Contacts 0468 753 104

ligue@badocc.org
<http://www.badocc.org/>

Association déclarée
Régie par la loi
Du 1^{er} Juillet 1901.
Affiliée à la
Fédération Française
De Badminton.

SIREN 413 462 854
Code A.P.E 9312 Z



1- Approbation du CR du BT 5 – 3 Avril 2018

Aucune modification n'est demandée.

VOTE 1 // Pour 7

Le CR est adopté à l'unanimité des présents

2- INFORMATION DU PRÉSIDENT

2.1 SportsRaquettes / WestGut : point d'avancée

Dans le cadre de la résolution à l'amiable de notre différent, un projet de protocole d'accord rédigé par la société SportsRaquettes a été proposé à la relecture des membres du Bureau. Le président va prendre l'attache de notre cabinet d'avocats et des dirigeants de la société SportsRaquettes pour la suite des négociations.

2.2 Demande de rattachement – Club de Tarbes

Le bureau de la ligue a reçu une demande du Comité du Gers afin de rattacher administrativement le club de Tarbes, Hautes-Pyrénées à son département. Après débat le bureau se positionne sur la constitution d'un comité Gers/Hautes-Pyrénées à l'instar des 3 autres comités bi-départementaux reconnus par la fédération, cette solution favorisant le développement de tout le territoire. François DURIER en charge des territoires est missionné pour la gestion de ce dossier.

2.3 Dossier Entente/Double licence

Suite à un courriel de Lionel LASZLOFY, président du club de Torreilles, une question sur la double licence et les ententes de clubs a été posée à la Fédération à l'occasion de son AG. Si la double licence n'est pas prévue actuellement par les règlements fédéraux, l'entente entre clubs est possible. Le président va contacter M. LASZLOFY pour la suite donnée à ce dossier.

3- SECTEUR ADMINISTRATIF

3.1 Informations du Secrétaire Général

Le SG informe des divers dossiers en cours :

- **Convention Parabadminton :**

La convention Parabadminton concernant le prêt des fauteuils a fait l'objet d'une refonte en partenariat avec le service juridique de la fédération et sera transmise à la commission Parabadminton pour application.

- **Préparation AG 2018**

L'organisation de l'assemblée générale de la ligue avance normalement avec cependant une inquiétude quant à l'obtention du quorum pour le déroulement de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

- **Entretiens professionnels 2018**

Les entretiens professionnels des salariés du pôle administratif et financier ont eu lieu le jeudi 3 mai. Les entretiens des salariés du pôle sportif sont prévus le 31 mai prochain et l'entretien de Manuel DUBRULLE aura lieu le 5 juin.

- **Stagiaire au secteur Administratif**

Coralie PAPAILHAU a débuté son stage au service administratif. Trois premières missions lui ont été confiées : préparation de l'AG, refonte de la convention de prêt de fauteuils de Parabadminton et la rédaction d'une lettre de mission dans le cadre d'un financement participatif pour l'organisation des championnats d'Europe Parabadminton.

- **Décisions AG Fédérale**

Pour faire suite aux interrogations soulevées par les décisions prises lors de l'AG fédérale, la lettre du président de la fédération va être diffusée à tous les clubs et comités, elle sera accompagnée par une communication du président de la ligue.

- **Calendrier sportif et des réunions**

Le SG rappelle la procédure pour l'établissement du calendrier Régional suite à la réception du calendrier fédéral : préparation du calendrier sportif régional par le secteur Vie sportive, puis détermination des dates des réunions statutaires par le secrétariat général et enfin validation par le bureau. La date butoir est l'AG de la ligue.

- **Communication (Bandeau CE PARABAD + Gilles CASTILLON)**

Un bandeau de promotion des championnats d'Europe Parabadminton a été réalisé, il sera diffusé aux membres du CA de la ligue pour une insertion en dessous de la signature des mails.

Gilles CASTILLON a attiré l'attention du bureau sur l'absence du logo régional sur les affiches des tournois organisés par les clubs de la ligue.

Le bureau transmet pour avis la demande à la commission communication.

4- SECTEUR FINANCIER

4.1 Informations de la Trésorière Générale

La TG revient sur les difficultés rencontrées pour la constitution du budget et sur la nécessité de réduire les demandes des secteurs en raison notamment de la baisse des subventions.

La refonte en cours du budget analytique, la saisie au jour le jour de la comptabilité et le suivi des procédures mises en place permettront de boucler le réalisé de l'exercice et le budget prévisionnel bien plus tôt l'année prochaine.

4.2 Reliquat Facturations

La TG informe sur la bonne réception du paiement du reliquat des factures mais qu'un comité est toujours redevable d'une facture de février 2017 malgré plusieurs relances. Le président va prendre contact avec le président de ce comité afin de régler la situation au plus vite.

4.3 Rappel des décisions suite à commission Finances/Budget :

- **Modification du Cahier des Charges des TRJ**

Prise en charge pour les arbitres et Juges Arbitres d'une nuit d'hébergement ainsi que de la restauration par l'organisateur.

Prise en charge de l'indemnité et des frais de déplacement pour les Arbitres et Juges-Arbitres à la charge de la ligue.

VOTE 2 // Pour 7

Les modifications du cahier des charges des TRJ pour la saison 2017-18 sont adoptées à l'unanimité.

- **Aide aux Polistes**

Dans le cadre de la restriction budgétaire il est proposé de diminuer l'aide de la ligue accordée à chaque famille dont l'enfant est en Pôle Espoir. Cette aide passe de 1000 € à 500 € par an. La ligue continuera à prendre à sa charge le montant de la convention passée avec le Pôle Espoir. Ce montant pour 2017/2018 s'élève à 3000 € par joueur pour celui de Bourges.

VOTE 4 // Pour 7

La diminution de l'aide aux polistes est adoptée à l'unanimité.

5- SECTEUR VIE SPORTIVE

5.1 Point sur les dossiers en cours de la commission Jeunes et Haut-Niveau

- **Règlement TRJ**

Une réflexion est en cours sur ce règlement pour la prochaine saison. Il sera soumis au Conseil d'Administration de juin après relecture par la commission chargée des règlements.

- **Label Régional**

La commission travaille sur l'élaboration du cahier des charges et des dossiers de candidatures du label avec pour objectif à terme un club « label avenir » par département.

Il reste à élaborer en collaboration avec la communication une affiche et un logo pour le label.

5.2 Entrée en Pôle

La responsable du secteur Jeunes et Haut Niveau informe de l'entrée au Pôle Espoir de Talence de Arthur WAKHEVITSCH pour la saison prochaine, ce qui porte à trois le nombre de polistes issus de la ligue Occitanie.

6- SECTEUR DÉVELOPPEMENT

6.1 Projet Sport Santé

Retiré de l'ordre du jour

6.2 Projet Territorial

Un point d'étape est présenté par le président. Des priorités seront à définir en fonction des ressources humaines et financières.

7- QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse n'a été soumise au Bureau.

L'ordre du jour est épuisé, le président lève la séance à 16H30.

Christophe FAULMANN
Président



Jean-François ANINAT
Secrétaire Général

